

Chef de la police

Les autorités compétentes pour agir au nom du chef de la police, aux fins du transfert d'informations, sont les services de la police chypriote suivants:

1. Archives des condamnations pénales

Adresse:

Division III

Quartier général de la police

Rue Antistratigou Evagelou Floraki

C.P.1478

Nicosie

Tél. +357 (22) 808386

Fax +357 (22) 808653

Courriel: cro@police.gov.cy, ekoutsofti@police.gov.cy

La division précitée est compétente pour transmettre des informations conformément aux articles 4, 6 et 7 de la décision-cadre 2009/315/JAI.

L'échange concerne des informations relatives à des condamnations pénales antérieures.

2. Archives des condamnations pour infractions routières

Adresse:

Service de la circulation

Quartier général de la police

Rue Antistratigou Evagelou Floraki

C.P. 1478

Nicosie

Tél. +357 (22) 607540, +357 (22) 607539

Fax +357 (22) 607596

Courriel: mefstathiou@police.gov.cy

Le service précité est compétent pour transmettre des informations conformément aux articles 4, 6 et 7 de la décision-cadre 2009/315/JAI.

L'échange concerne des informations relatives à des condamnations antérieures concernant des infractions routières.

3. Direction de l'Union européenne et de la coopération policière internationale

Adresse:

Quartier général de la police

Rue Antistratigou Evagelou Floraki

C.P. 1478

Nicosie

Tél. +357 (22) 607841/ 2/ 3

Fax +357 (22) 607898

Courriel: euipcd@police.gov.cy

La direction précitée est compétente pour transmettre des informations conformément à l'article 7 de la décision-cadre 2009/315/JAI.

Dernière mise à jour: 23/07/2019

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.